

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2019

Le vingt-deux janvier deux mil dix-neuf, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Convocation du 17/01/2019.

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoint, Michel PERRIN, Marie-Thérèse LIZOT, Fabien RIGAUX, Joël TOURTE Conseillers municipaux.

Absents : Michel GONCALVES, Aurélie MOYSAN, Pamela SANCHEZ qui avait donné pouvoir à Danielle POIRSON, Virginie JARRIN.

Secrétaire de séance : Francis POISSON

Le procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} décembre 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Madame le Maire demande au Conseil l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour concernant une acceptation de crédit. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Acceptation de crédit

Amendes de police

SAFER

SDESM

Groupement d'intérêt public

Communauté de communes

Questions diverses

❖ ACCEPTATION DE CREDITS

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte le chèque de Monsieur LIEVIN d'un montant de 228.62 € pour la location des parcelles A52 et A510.

❖ AMENDES DE POLICE

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte le projet d'aménagement des bas-côtés dans le virage de la rue de la Forêt pour un montant maximal de 16 000€ TTC et sollicite l'aide financière du Conseil départemental.

❖ SAFER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte de préfinancer la SAFER pour l'achat des parcelles A379 et 380, B179, d'une surface totale de 6 562 m² d'un montant de 13824 € frais compris.

ABSENCE TEMPORAIRE DE MONSIEUR RIGAUX

❖ SDESM

La délibération est reportée.

RETOUR DE MONSIEUR RIGAUX

❖ GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC ID 77

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'adhérer au Groupement d'intérêt public « ID77 » et désigne Francis POISSON comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale.

❖ RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés prend acte du Rapport d'activités 2017 de la Communauté de Communes du Pays Créçois.

❖ QUESTIONS DIVERSES

• Devis

Madame POIRSON indique que

- La vitre de la classe sera réparée le plus rapidement, montant du devis 1 263.60€ TTC.
- Les électrodes du défibrillateur seront remplacées, montant du devis 333.58€ TTC.
- Les toits de la mairie et de l'école seront démoisés et les gouttières réparées, montant du devis 12 521.21€ TTC.
- Un poteau incendie sera installé rue du Grand Morin.

• PPA

Les Personnes Publiques Associées (PPA) à la révision du PLU se sont réunies le 14/01/2019 pour donner un avis sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

- **Le grand débat national** a débuté le 14 janvier et s'achèvera le 13 mars 2019. Les 4 grands thèmes sont les suivants :

- la transition écologique,
- la fiscalité et les dépenses publiques,
- la démocratie et la citoyenneté,
- l'accès aux services essentiels et leur organisation.

Pour permettre à chacun de s'exprimer, un registre est disponible en mairie.

Les contributions peuvent également être adressées par courrier à l'attention de Madame le Maire, par mail à l'adresse suivante: mairie.tigeaux@wanadoo.fr ou par l'intermédiaire du site www.tigeaux.fr .

Le Conseil municipal assistera tout administré de TIGEAUX désirant organiser un débat public dans la salle communale pour s'assurer du respect des règles d'organisation.

• Catastrophe naturelle

Madame POIRSON indique qu'elle a renvoyé un dossier explicatif au Tribunal administratif suite à la requête de 3 personnes .

• Fêtes de fin d'année

Les jeunes et leurs aînés ont tous bien apprécié les fêtes de Noël.

La cérémonie des vœux du 12 janvier a connu un vif succès.

• Choucroute

La soirée aura lieu le 23 mars. Le tarif de la soirée reste fixé à 15€.

• Actions GEMAPI

Considérant qu'il est urgent d'engager des actions permettant de contrer, à l'échelle de chaque commune, les phénomènes d'inondations, Madame la Présidente de la CCPC demande aux élus de jauger la nécessité de créer un ouvrage de lutte contre les inondations et d'identifier les emplacements les plus pertinents.

Les délégués de TIGEAUX proposeront d'installer des bâches de rétention d'eau au niveau du cimetière et de la rue de Paris.

• Piscine éphémère de CRECY

Considérant

- la dépense importante (300 000€) induite par l'installation d'une piscine éphémère pour les mois de juillet et août,
- que la période choisie ne permettrait pas aux scolaires de bénéficier du bassin,
- que la dépense serait récurrente jusqu'à l'ouverture d'une nouvelle piscine,

▪ qu'un choix est nécessaire entre nouvelle construction et succédané,
le Conseil municipal émet un avis défavorable au financement par la CCPC d'une piscine éphémère à CRECY-
LA-CHAPELLE.

- **Partenariat.**

Considérant que la Commune ne peut pas sponsoriser un projet privé, le Conseil municipal émet un avis défavorable à la demande d'une Tigéenne qui sollicite son concours financier pour une inscription au Raid des Alizés.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clos à 21h15.